



Le 27/03/2023

NOTE SYNTHETIQUE SUR LE BUDGET PRIMITIF 2023 VOTÉ LE 27 MARS 2023

L'article 107 de la loi NOTRe (portant nouvelle organisation territoriale de la République) du 7 août 2015 crée de nouvelles obligations relatives à la présentation et à l'élaboration des budgets locaux. Ainsi, cette note brève et synthétique retrace les informations financières essentielles de la collectivité.

BUDGET PRINCIPAL - BP 2023

1/ Données synthétiques sur la situation financière de la commune

La population totale de Saint-Philibert : source INSEE

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
452 hab	452 hab	452 hab	453 hab	450 hab	447 hab	481 hab	506 hab	516 hab

L'analyse des ratios de Saint-Philibert :

La population DGF de Saint-Philibert :

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
452 hab	452 hab	452 hab	453 hab	450 hab	447 hab	481 hab	506 hab	516 hab

① Dépenses réelles de fonctionnement (DRF) / population DGF :

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
352,88€	396,50€	392,97 €	398,02€	423,72€	415,62€	429,33€	454,55 €	492,47 €

② Recettes réelles de fonctionnement (RRF) / population DGF :

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
417,32 €	441,37 €	448,23 €	418,08€	427,70€	501,05€	830,31€	411,16€	520,08 €

Ces 2 ratios, permettent de constater que les RRF restent supérieures aux DRF, grâce à la maîtrise des dépenses jusqu'en 2020.

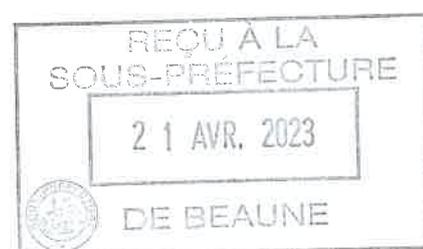
③ Produit des impositions directes / population DGF :

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
214,5 €	221,09 €	223,33 €	232,67 €	247,86 €	270,60 €	259,98 €	259,43 €	309,32 €

Ce ratio est en augmentation par rapport à l'année dernière car augmentation des taux.

Taux d'imposition 2022 (hausse de 10%) :

- Taxe foncière bâti : 34,65 %
- Taxe foncière non bâtie : 41,12 %



	Bases effectives 2015	% évolution	Bases effectives 2016	% évolution	Bases effectives 2017	% évolution	Bases effectives 2018	% évolution
Taxe habitation	801 531	+ 3,46 %	804 672	+ 0,39 %	869 458	+ 8,05 %	936 206	+ 7,67 %
Taxe foncière bâtie	452 879	+ 1,77 %	460 613	+ 1,71 %	466 013	+ 1,17 %	474 999	+ 1,93 %
Taxe foncière non bâtie	18 696	+ 0,9 %	18 888	+ 1,03 %	19 274	+ 2,04 %	19 591	+ 1,65 %

	Bases effectives 2019	% évolution	Bases effectives 2020	% évolution	Bases effectives 2021	% évolution	Bases effectives 2022	% évolution
Taxe habitation	999 896	+ 6,80 %	1 010 869	+ 1,10 %				
Taxe foncière bâtie	529 028	+ 11,37 %	562 353	+ 6,30 %	578 892	+ 2,94 %	615 366	+ 1,06 %
Taxe foncière non bâtie	19 691	+ 0,5 %	19 732	+ 0,21 %	19 648	- 0,43 %	20 313	+ 1,03 %

Le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (CMPF) de la commune en 2022 (c'est à dire le rapport entre le produit fiscal de Saint-Philibert et celui que nous obtiendrions en appliquant aux bases de Saint-Philibert les taux moyens nationaux) **est de 89 %**, ce qui démontre une fiscalité maîtrisée.

Si le CMPF est supérieur à 100%, la pression fiscale exercée par la collectivité est forte.

A contrario, s'il est inférieur à 100%, la pression fiscale est faible, les ressources fiscales potentielles n'ont pas toutes été mobilisées par la commune.

⑤ Dépenses d'équipement brut / population :

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
59,98 €	156,13 €	212,72 €	382,72 €	114,59 €	455,56 €	731,22 €	138,73 €	117,84 €

Ce ratio évalue l'investissement de la commune réalisé dans les infrastructures dédiées aux habitants, regroupant ainsi les dépenses liées à l'achat de terrains, à la construction des bâtiments, à l'aménagement et l'équipement des locaux, l'achat de véhicules, ainsi que tout autre instrument de travail durable. En 2019, plus d'investissements avec la mise en place de nouveaux jeux, les travaux de réfection intérieurs de l'église et les travaux de voirie Rue de Gevrey entrée Ouest.

En 2020, fin du chantier des travaux de la restauration intérieure de l'église et de la restauration du mobilier, changement de la fenêtre de la sacristie, travaux de voirie au niveau de l'entrée Est de la Rue de Gevrey.

En 2021, travaux forestiers, réfection de l'aire de jeux des Tilleuls, rénovation des contreforts de l'église, remplacement de la frisette extérieure de la salle des Crais, travaux de voirie Rue du Pré Rond et divers achats (panneau stop, miroir, copieur et décorations de Noël).

En 2022, études sol sur le terrain où sera implanté le futur Espace de Rencontres et de Loisirs, plantation d'arbres, maîtrise d'œuvre pour l'ERL, achat d'un taille-haie, pose d'une table de ping-pong, achat d'un véhicule kangoo, achat mobilier école, achat d'un défibrillateur et de guirlandes de Noël.

⑥ Encours de la dette/population :

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
157,15 €	129,23 €	238,63 €	193,09 €	165,18 €	695,26	599,98	525,33	478,40 €

Année	Capital de départ	Capital	Intérêts	Total versement	Encours	
2023		246 855,94	15 779,20	3 887,31	19 666,51	231 076,74
2024		231 076,74	16 028,91	3 637,60	19 666,51	215 047,83
2025		215 047,83	16 281,72	3 383,94	19 665,66	198 766,11

2026	198 766,11	9 026,45	3 126,27	12 152,72	189 739,66
2027	189 739,66	9 171,73	2 980,99	12 152,72	180 567,93
2028	180 567,93	9 319,36	2 833,36	12 152,72	171 248,57
2029	171 248,57	9 469,38	2 683,34	12 152,72	161 779,19
2030	161 779,19	9 621,79	2 530,93	12 152,72	152 157,40
2031	152 157,40	9 776,67	2 376,05	12 152,72	142 380,73
2032	142 380,73	9 934,04	2 218,68	12 152,72	132 446,69
2033	132 446,69	10 093,93	2 058,79	12 152,79	122 352,76
2034	122 352,76	10 256,41	1 896,31	12 152,72	112 096,35
2035	112 096,35	10 421,49	1 731,23	12 152,72	101 674,86
2036	101 674,86	10 589,24	1 563,48	12 152,72	91 085,62
2037	91 085,62	10 759,69	1 393,03	12 152,72	80 325,93
2038	80 325,93	10 932,88	1 219,84	12 152,72	69 393,05
2039	69 393,05	11 108,87	1 043,85	12 152,72	58 284,18
2040	58 284,18	11 287,67	865,05	12 152,72	46 996,51
2041	46 996,51	11 469,35	683,37	12 152,72	35 527,16
2042	35 527,16	11 653,98	498,74	12 152,72	23 873,18
2043	23 873,18	11 841,57	311,15	12 152,72	12 031,61
2044	12 031,61	12 031,61	121,12	12 152,73	
Total		246 855,94	43 044,43	289 900,37	

L'encours de la dette représente la somme que la commune doit aux banques chaque fin d'année.

La structure de la dette est composée de 2 emprunts à taux fixe souscrits (un emprunt s'est terminé en 2021 et un autre en 2022)

- en 2016 pour l'achat de terres (fin en 2025)

- et en 2019 pour les travaux de restauration intérieurs de l'église et les travaux de voirie Rue de Gevrey.

Ces taux garantissent à la commune une maîtrise totale de la dette car non indexés sur des taux dont l'évolution n'est pas prévisible, dits emprunts toxiques.

⑦ DGF (dotation globale de fonctionnement) / population DGF :

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
87,73 €	78,56 €	69,54 €	62,16 €	58,28 €	53,93 €	50,69 €	47,93 €	45,19 €

Ce ratio confirme une baisse tendancielle du niveau de la DGF par habitant et donc un niveau de financement de l'Etat à l'habitant de plus en plus faible.

⑧ Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement :

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
43,68 %	38,79 %	41,86 %	44,41 %	39,91 %	42,74 %	40,39 %	36,19 %	34,10 %

Ce ratio mesure la charge de personnel de la collectivité. C'est un coefficient de rigidité, car c'est la part de la dépense incompressible quelle que soit la population de la collectivité.

⑨ (Dépenses réelles de fonctionnement + Remboursement de la dette en capital) / Recettes réelles de fonctionnement :

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
91,37 %	96,16 %	97,81 %	106,81 %	106,72 %	89 %	82,70 %	121,49 %	101,75 %

Ce ratio s'appelle la marge d'autofinancement. C'est la capacité de la commune à financer l'investissement une fois les charges obligatoires payées.

Plus le ratio est faible, plus la commune peut financer ses investissements par l'autofinancement sans avoir nécessairement recours à l'emprunt.

Avec un ratio supérieur à 100%, les investissements restent possibles sans autofinancement mais avec uniquement le recours à l'emprunt. Cependant, comme chacun le sait, l'emprunt d'aujourd'hui c'est l'impôt de demain.

2/ Liste des concours attribués par la commune sous forme de prestations en nature ou de subventions

Tableau des subventions versées aux associations en 2022

Associations	Montant versé
Amicale des donateurs de sang	130 €
Association des Lutins de Saint-Philibert	250 €
Coopérative scolaire de l'école maternelle	392 € (49 élèves x 8 €)
La Passerelle du Bonheur	130 €
Echo du Chambertin – pour concert de sept. 2021	200 €

Tableau des prestations en nature accordées aux associations

Liste des organismes	Salle	Adresse	Période d'occupation	Loyer
Association des Lutins de Saint-Philibert	Salle des fêtes	Rue de Gevrey	Tarot – samedi soir en mars	A titre gratuit
			Loto – 1 ^{er} dimanche de décembre	A titre gratuit
	Salle de conseil	Rue de Gevrey	Réunions – selon les besoins	A titre gratuit
Comité de Gestion (musculature)	Salle des Crais	Rue de la Vigne	Lundi, mardi et jeudi de 18h à 20h et mercredi de 9h à 10h30	A titre gratuit
Société de chasse	Salle des fêtes	Rue de Gevrey	Repas de chasse – Un WE en avril	A titre gratuit

3/ Présentation agrégée des résultats du budget principal et des budgets annexes au 31 décembre 2022

	<i>Investissement</i>	<i>Fonctionnement</i>
<i>Dépenses</i>	89 173,89	272 941,23
<i>Recettes</i>	91 283,33	273 461,39
<i>Résultat</i>	2 109,44	520,16
<i>Résultat antérieur reporté</i>	181 941,20	25 557,60
<i>Résultat au 31/12/2022</i>	184 050,64	26 077,59
<i>Solde définitif au 31/12/2022</i>	210 128,23	

4/ Liste des organismes pour lesquels la commune...**...détient une part de capital**

Crédit Agricole Région Bourgogne (parts sociales)

5/ Tableau retraçant l'encours des emprunts garantis par la commune ainsi que l'échéancier de leur amortissement

Néant

6/ Liste des délégataires de service public

Néant

7/ Tableau des acquisitions et cessions immobilières**CESSIONS** : Néant**ACQUISITIONS** : Néant**8/ BUDGET 2023**

Nous avons terminé l'année 2022 avec un excédent cumulé de 210 128,23 € qu'il convient de reporter en 2023.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAP.	RECETTES TTC	Reçu 2022	BP 2023	% BP 2023 / Reçu 2022
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	400	0	
70	PRODUITS DES SERVICES, DOMAINE ET VENTES DIVERSES	3 174,35	2 850	- 10,22 %
73	IMPOTS ET TAXES	20 850,40	10 000	- 52,04%
731	IMPOSITIONS DIRECTES	159 985	173 283	+ 8,31 %
74	DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	51 327,22	53 284	+ 3,81 %
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	21 621,22	15 490	- 28,56 %
76	PRODUITS FINANCIERS	0,20	0	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	11 003	0	
	RECETTES REELLES	268 361,39	254 907	- 5,02 %
002	RESULTAT DE FONCT. REPORTE	25 557,43	26 077	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		5 100	
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	299 018,82	280 984	

Chapitre 013 = atténuations de charges : en 2022, remboursement de l'indemnité inflation versée aux employés.

Chapitre 70 = produits des services et du domaine : - 10,22 %

En 2022, encaissement de plusieurs concessions de cimetière et le reste est sensiblement équivalent.

Chapitre 73 = impôts et taxes : - 52,04 %

Cela concerne la taxe additionnelle avec bonne recette en 2022 mais chiffre non connu pour 2023.

Chapitre 731 = Impositions directes : + 8,31 %

Hausse des bases de 9 % et pas de changement des taux pour les impôts.

Chapitre 74 = dotations et participations : + 3,81 %

	DGF perçue	Différentiel en €	% de perte	Dont contribution de la commune au redressement des finances publiques	Lois de finance
2013	41 140 €				
2014	39 656 €	- 1 484 €	- 3,60 %	1 419 €	Gel de l'enveloppe de la DGF Baisse de 1.5 milliards d'€ de l'enveloppe
2015	35 509 €	- 4 147 €	- 10,46 %	3 457 €	Baisse de 3.67 milliards d'€ de l'enveloppe
2016	31 432 €	- 4 077 €	- 11,48 %		
2017	28 163 €	- 3 269 €	- 19,82 %		
2018	26 228 €	- 1 935 €	- 6,9 %		
2019	24 108 €	- 2 120 €	- 8,1 %		
2020	24 386 €	+ 278 €	+ 1,15 %		
2021	24 253 €	- 133 €	- 0,55 %		
2022	23 320 €	- 933 €			
Prévisionnel	A percevoir	Différentiel en €	% de perte		
2022	23 163 €	- 157 €			Estimation de l'AMF pour la dotation forfaitaire -- chiffres non connus au moment du vote
De 2013 à 2022 soit en 9 ans		- 17 820 €	- 43,32 %		

Concernant les différentes participations de nos financeurs :

Par convention au sein du RPI Saulon-la-Rue/Saint-Philibert, partage des frais de fonctionnement des écoles maternelle et élémentaire avec recette prévue de 23 948 € pour l'école maternelle et dépenses en fonctionnement pour l'école élémentaire.

Supplément avec le solde du dispositif de soutien budgétaire restant à percevoir de 4 205 €.

Chapitre 75 = autres produits de gestion courante : - 28,56 %

Ce chapitre enregistre les recettes liées aux **locations du logement communal, de la salle des fêtes et des terres communales**. En 2022, remboursements par Groupama au 7588 pour les frais d'avocat concernant la « compostière » mais pas de visibilité sur 2023.

Chapitre 77 = produits exceptionnels

En 2022, remboursements de taxe foncière par suite de la vente d'un logement, vente de l'ancien véhicule pour 700 € et d'un terrain pour 9 600 €.

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAP.	DEPENSES TTC	MANDATE 2022	BP 2023	% BP 2023 / Mandaté 2022
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	81 939,16	67 368	- 17,78 %
60	Achats non stockés et prestations de services	29 248,87	29 268	+ 0,06 %
61	Services extérieurs	24 034,12	22 720	- 5,47 %
62	Autres services extérieurs	26 106,67	12 960	- 50,36 %
635 et 637	Impôts et taxes et vers. assimilés	2 549,50	2 420	- 5,08 %
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	86 667,74	88 150	+ 1,71 %
64	Charges de personnel	84 712,60	86 100	+ 1,64 %
633	Impôts et taxes et vers. assimilés sur rémunérations	1 955,14	2 050	+ 4,85 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	69 565,37	69 325	- 0,35 %
66	CHARGES FINANCIERES	4 303,96	3 888	- 9,67 %
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	11 642	13 000	+ 11,66 %
	DEPENSES REELLES	254 118,23	241 731	- 4,88 %
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS LIEES AUX CESSIONS ET +/- VALUE + AMORTISSEMENTS	18 823	3 423	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	272 941,23	245 154	

Chapitre 011 = charges à caractère général : - 17,78 %

- ✓ Sous-chapitre 60 = + 0,06 % - chiffres sensiblement égaux en 2023
 - prévision d'une hausse pour l'électricité d'environ 15%
 - consommation variable de fuel pour l'école et l'église et de carburant pour le véhicule
 - prévision de baisse pour les produits d'entretien (et surtout les fournitures de petit équipement)
 - moins d'élèves en maternelle
- ✓ Sous-chapitre 61 = - 5,47 %
 - Location de nacelle pour les décors de Noël tous les ans
 - Entretien régulier des bâtiments publics et du logement communal (prévision de réparation de la toiture de l'école par Rougelin), de la voirie (forte hausse avec réfection du massif d'entrée de village côté Broindon par Chenot pour 2 040 €), des réseaux, du matériel roulant (grosses réparations sur la tondeuse en 2022, kangoo), d'autres biens (extincteurs, couvertures)
 - Contrôle du chapiteau (tous les 2 ans)
 - Maintenance des photocopieurs de l'école et de la mairie, du logiciel spécifique à la mairie, contrôle de l'aire de jeux et des bornes incendie
 - Assurances des bâtiments et des véhicules (baisse car contrats revus)
 - Assurance du personnel à WTW - GRAS SAVOYE
- ✓ Sous-chapitre 62 = - 50,36 % - Pour l'instant, pas de paiements de frais d'avocat et autres charges sensiblement équivalentes sur ce sous-chapitre

✓ Sous-chapitre 63 = - 5,08 %

Dans ce chapitre sont prises en compte les taxes foncières des propriétés bâties et non bâties ainsi que la contribution à l'hectare pour 68 ha de bois et la taxe syndicale payée à l'Association syndicale de Broindon. Réduction car en 2022 somme de 492 € pour achat du nouveau véhicule.

Chapitre 012 = charges de personnel : + 1,71 %

Ces articles enregistrent surtout les dépenses relatives au personnel communal.

Pour le CNAS, prise en charge du personnel retraité donc petite hausse.

Chapitre 65 = Autres charges de gestion courante : - 0,35 %

Ce chapitre enregistre principalement :

- les dépenses relatives aux indemnités des élus
- les dépenses de frais de fonctionnement de l'école élémentaire (chiffre non connu)
- les dépenses relatives aux subventions aux associations : baisse car moins d'élèves
- et également la contribution communale au SDIS en hausse

Chapitre 66 = Charges financières : - 9,67 %

Emprunt qui s'est terminé en 2022.

Chapitre 014 = Atténuation de produits : + 11,66 %

Concerne attribution de compensation, FPIC et service urbanisme de la Communauté de communes et chiffre prévisionnel en hausse avec prise en compte des frais généraux pour le service ADS.

L'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAP.	DEPENSES TTC	Mandaté 2022	BP 2023
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	18 962,75	16 580
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 850	1 500
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS	4 301,74	0
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	56 969,40	44 662
	DEPENSES REELLES	84 073,89	62 742
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	5 100	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	89 173,89	62 742

Chapitre 16 = Emprunts :

- En 2022, arrêt d'un emprunt
- Valeur du dépôt d'un loyer pour caution à reverser si départ locataire

Chapitre 20 = Immobilisations incorporelles

Frais d'études pour l'ERL

Chapitre 204 = Subventions d'équipements :

En 2022, solde de la rénovation de l'éclairage public pour les 7 points supplémentaires par rapport au programme.

Chapitre 21 = Immobilisations corporelles

- travaux forestiers pour 3 340 €
- maîtrise d'œuvre pour l'étude du futur Espace de Rencontres et de Loisirs, travaux de réfection à l'école (WC, carrelage)
- achat d'un radar, d'une échelle, d'un banc, d'une armoire pour les archives et de décorations de Noël

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAP.	RECETTES TTC	Reçu 2022	BP 2023
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	70 202,13	15 830
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	2 258,20	3 246
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	0	800
	RECETTES REELLES	72 460,33	19 876
001	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	181 941,20	184 050
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
024	PRODUIT DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS		
040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS LIEES AUX AMORTISSEMENTS	18 823	3 423
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	273 224,53	207 349

Chapitre 10 = Dotations, fonds divers et réserves :

- récupération de la TVA sur les dépenses de 2021 (rénovation des contreforts de l'église, frisette salle des Crais, travaux de voirie entrée Rue du Pré Rond et divers achats) soit 7 830 €
- prévision de perception de taxe d'aménagement pour environ 8 000 €

Chapitre 13 = Subventions d'investissement reçues : prévision de subvention à recevoir par la région pour les travaux forestiers, par le Département pour le radar et les travaux de réfection à l'école.

Chapitre 16 = Emprunts et dettes assimilés :

- valeur du dépôt d'un loyer pour caution à encaisser si nouveau locataire.

